



PLAN D'AMENAGEMENT GENERAL - PAG

— Délimitation du degré d'utilisation du sol - - - - - Délimitation de la zone verte

- ZONES DE BASE**
- Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées:
- Zones d'habitation**
 - HAB-1 zone d'habitation 1
 - HAB-2 zone d'habitation 2
 - Zones mixtes**
 - MIX-V zone mixte villageoise
 - MIX-VV zone mixte villageoise - Gehausraich
 - MIX-R zone mixte rurale
 - Zone de bâtiments et d'équipements publics**
 - BEP-Z zone de bâtiments et d'équipements publics - infrastructure technique
 - BEP-IM zone de bâtiments et d'équipements publics - cimésière
 - BEP-AR zone de bâtiments et d'équipements publics - aire de jeux
 - BEP-EP zone de bâtiments et d'équipements publics - espace vert public
 - BEP-P zone de bâtiments et d'équipements publics - parking public
 - Zones d'activités**
 - ECC-01 zone d'activités économiques communale type 1
 - ECC-02 zone d'activités économiques communale type 2
 - Zone commerciale**
 - COM zone commerciale
 - Zones de sport et de loisir**
 - REC zone de sport et de loisir-1
 - REC-2 zone de sport et de loisir-2
 - Zone spéciale «radiodiffusion / télévision»**
 - SPEC zone spéciale «radiodiffusion / télévision»
 - Zone de jardins familiaux**
 - JAR zone de jardins familiaux
- Zone verte**
- AGR Zone agricole
 - ZF Zone forestière
 - PARC Zone de parc public et de parc privé
 - VERD Zone de verdure

- ZONES SUPERPOSEES**
- Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"
 - Zone d'aménagement différé
 - Zone d'urbanisation prioritaire
 - Zones de servitude "urbanisation"**
 - IP zone de servitude "urbanisation" - IP - Intégration paysagère
 - CV zone de servitude "urbanisation" - CV - coulée verte
 - ES zone de servitude "urbanisation" - ES - Etude sol
 - EP zone de servitude "urbanisation" - EP - Protection d'eau
 - PE-ab zone de servitude "urbanisation" - PE-ab - Parking écologique autobus
 - PE-v zone de servitude "urbanisation" - PE-v - Parking écologique voiture
 - CE zone de servitude "urbanisation" - CE - Cours d'eau
 - na zone de servitude "urbanisation" - na - non adificandi
 - Zone de servitude "couloirs et espaces réservés"**
 - couleur pour projets de canalisation pour eaux usées
 - couleur pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales
 - Secteur et éléments protégés d'intérêt communal**
 - secteur protégé de type "environnement construit"
 - construction à conserver
 - petit patrimoine à conserver
 - alignement d'une construction existante à préserver
 - garbitant d'une construction existante à préserver
 - Zone de bruit

- Zones ou espaces définis en exécution de dispositions spécifiques - à titre indicatif :**
- à l'aménagement du territoire
 - à la protection de la nature et des ressources naturelles
 - NATURA 2000 FFH (09.2015)
 - NATURA 2000 oiseaux (09.2015)
 - reserves naturelles
 - à la protection des sites et monuments nationaux
 - à la gestion de l'eau
 - zone de protection d'eau potable/provisoire
 - zone inondable HQ 10
 - zone inondable HQ 100
 - zone inondable HQ extrem
 - aux réseaux d'infrastructures de transport national

Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 juillet 2004 concernant l'aménagement communal et le développement urbain - à titre indicatif

Plan d'aménagement particulier dument approuvé (à titre indicatif)
PAP 12345 N° du plan d'aménagement particulier dument approuvé (à titre indicatif)

- Informations complémentaires sur base de la loi modifiée du 19 janvier 2004 concernant la protection de la nature et des ressources naturelles - à titre indicatif et non exhaustif**
- Biotope (article 17)
 - Habitat d'espèce protégée et/ou habitat essentiel (article 20)
 - Habitat d'espèce protégée et/ou habitat essentiel (articles 17 et/ou 20)
 - von CEF-(continuous ecological functionality)-Maßnahmen betroffene Fläche
 - CEF-Areal (Ausgleichsfläche)

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier « nouveau quartier »

Dénomination du nouveau quartier			
COS	max.	CUS	max.
			(min.)
CSS	max.	DL	max.
			(min.)

FOND DE PLAN

PLAN CADASTRAL NUMERISE
PCN 2017 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE, VERSION 2017

- BATIMENT EXISTANT
- LIMITE PARCELLAIRE
- N° DU PARCELLE
- LIMITE DU TERRITOIRE COMMUNAL
- um Bachel TOPONYME

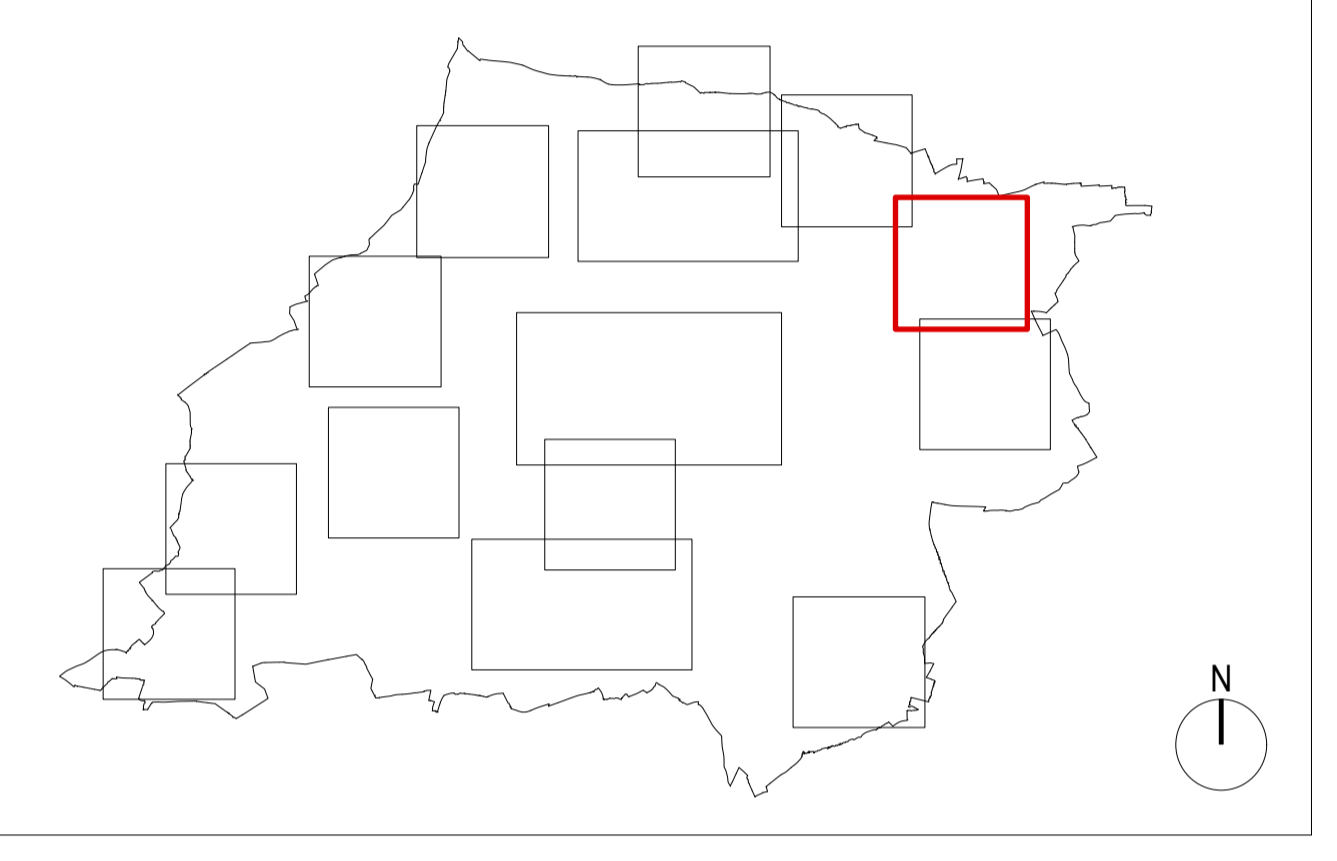
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

BD TOPO
BDC2001_199 - ADMINISTRATION DU CADASTRE ET DE LA TOPOGRAPHIE, VERSION 1998

- BATIMENT EXISTANT
- COURS D'EAU / RIVIERE / RUISSEAU
- ETANG / SURFACE HYDROGRAPHIQUE
- LIGNE ELECTRIQUE

ORTHOPHOTOS 2004 / ORTSBEGEBUNG DM / PAP

- BATIMENT EXISTANT (ORTHOPHOTOS)
- BATIMENT EXISTANT (ORTSBEGEBUNG DM)
- BATIMENT DEMOLI (ORTSBEGEBUNG DM)
- NOUVEAU PARCELLAIRE (PAP EN COURS DE PROCEDURE / PAP APPROUVE)
- NOUVELLE VOIRIE



PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL DE LA COMMUNE DE JUNGLINSTER

MAITRE D'OUVRAGE
ADMINISTRATION COMMUNALE DE JUNGLINSTER
12, RUE DE BOURGLINSTER 6112 JUNGLINSTER LUXEMBOURG
TELEPHONE 787272-1 TELECOPIE 788319

MAITRES D'OEUVRE
Dewey Muller Partnerschaft mbB Architekten Stadtplaner
158, BD GRANDE-DUCHESSE CHARLOTTE FLANDRISCH STRASSE 4
1331 LUXEMBOURG LUXEMBOURG 9874 KÖLN ALLEMANNE TELEPHONE 263 858 50 TELECOPIE 0221925 888-0

zimplan s.à.r.l.
Urbanisme & Aménagement du Territoire
83, PARC D'ACTIVITES CAPELLEN 8303 CAPELLEN LUXEMBOURG
TELEPHONE 2442058

COMMISSION D'AMENAGEMENT

CONSEIL COMMUNAL

MINISTRE DE L'INTERIEUR

MODIFICATIONS

c			
b			
a	26.01.18	FH	MODIFICATIONS SELON RECLAMATIONS ET AVIS DU CA (REF.: 27/01/2017 ET 18/01/2017 DU 22.9.2017 ET DU 15.1.2018) ET DU MOU (REF.: 7/9/2002, DU 28.8.2017) ET ADAPTATIONS DE LA SEANCE DE TRAVAIL DU CC DU 22.1.2018

PHASE DE PLANIFICATION

DEMANDE D'APPROBATION **1 : 2 500**

OBJET
PARTIE GRAPHIQUE - PROJET D'AMENAGEMENT GENERAL LOCALITE DE BEIDWEILER
VERSION POUR LE VOTE DU CONSEIL COMMUNAL - 26.01.2018

INDICE		ECHELLE		INDICE	
DESS.	FH	DATE	N° PROJET	N° PLAN	
CONTR.		12.05.2017	1203	G - JUN - 0 2	a
RESP.				FORMAT 97,5 / 59,4 CM	